

# Déplacements et stationnement



Le projet urbain de L'Isle-Adam intègre la priorité d'une totale accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

Cette volonté se manifeste dans les aménagements urbains : les bandes d'aide à l'orientation (BAO), les potelets d'orientation, la cinquantaine de places handicapées comme les rampes d'accessibilités aux bâtiments communaux contribuent à une amélioration pour tous de la vie au quotidien. Ils répondent à la fois à l'intérêt général et aux besoins de chacun.

## Stationnement

Les places PMR sont des places aménagées pour faciliter le stationnement des Personnes à Mobilité Réduite. De par leurs dimensions et leur emplacement, proche des établissements publics et des commerces, elles facilitent l'entrée ou la sortie du véhicule et réduisent la distance pour accéder aux services situés à proximité. Ces places sont réservées aux personnes titulaires de la Carte Européenne de Stationnement (délivrée par la Maison Départementale des Personnes Handicapées). En cas de non respect, le coût de l'amende sera de 135 euros.

## Cheminement

- Abaissement des trottoirs
- Bandes podotactiles
- Potelets mal voyants

## Transports

### PAM 95

PAM 95 fait partie du réseau PAM (Pour Aider à la Mobilité) mis en place par le STIF, la Région Île-de-France et les collectivités locales. Il apporte aux personnes à mobilité réduite, dans chaque département francilien, un service public de transport collectif à la demande et de porte à porte. Chaque département établit son mode de fonctionnement : règlement de service, conditions d'accès, tarifs.

***Transport tous les jours de 6h à minuit sauf le 1er mai***

Plus d'informations par téléphone au 08 10 11 10 95 ou au 01 77 02 20 20 de 7h00 à 20h00

Prix d'un appel local

Fax : 01 79 87 80 10

Mail : [contact@pam95.info](mailto:contact@pam95.info)

Renseignements , tarifs et inscriptions : [www.pam95.info](http://www.pam95.info)

### **Permis de conduire**

Il est possible pour une personne handicapée de passer un permis de conduire grâce à certains aménagements des épreuves de l'examen et des véhicules utilisés.

<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F2842.xhtml>

### **Aménagement de véhicules pour personnes à mobilité réduite**

De nombreux constructeurs ou sociétés proposent des aménagements en fonction du type de handicap.

[www.renault.fr/Mobilite-Reduite](http://www.renault.fr/Mobilite-Reduite)

<http://www.lenoirhandiconcept.com/>

95 - Agence Ile de France

01.39.31.04.98

27 rue Lavoisier

95220 Herblay

Votre conseiller : Pascal Corre - 06.74.20.38.59 - [pascal@etslenoir.fr](mailto:pascal@etslenoir.fr)

Horaires : 9H-12H30 / 14H- 17H30 du lundi au vendredi

Documents

[Emplacements PMR](#)

[Plan PMR](#)

Liens utiles

[Examen du permis de conduire sur le site du Service-Public](#)

[La carte européenne de stationnement](#)

[L'aménagement de véhicules pour personnes à mobilité réduite](#)